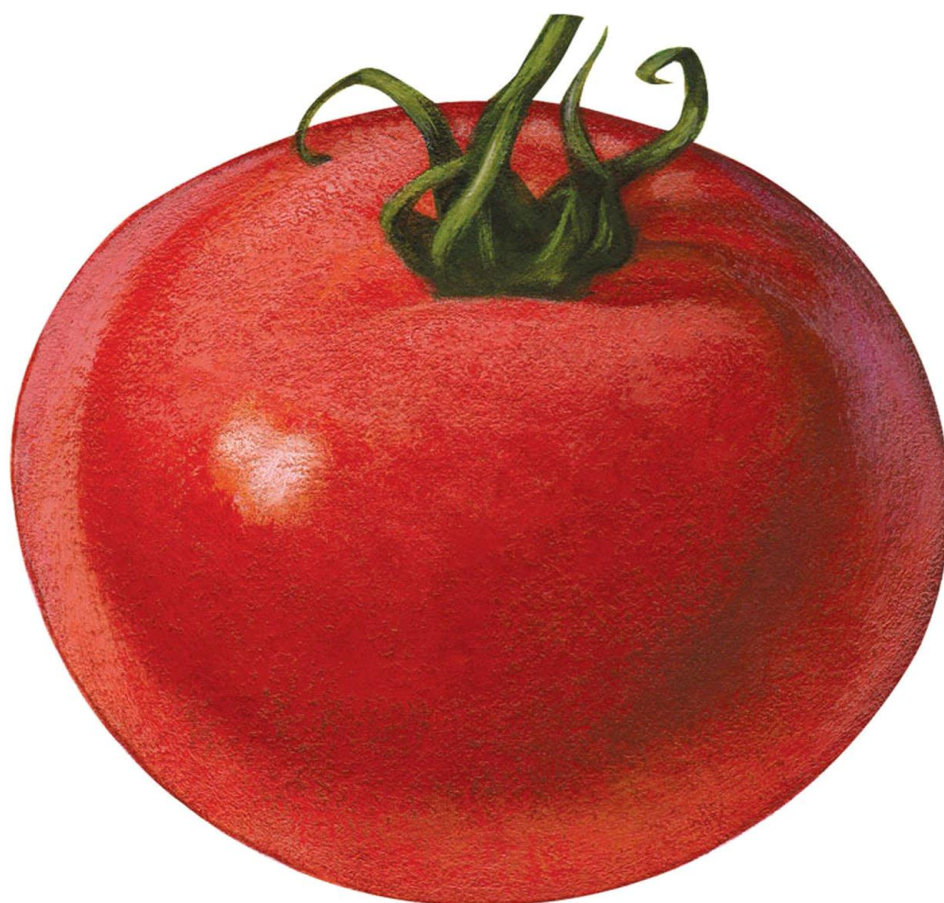


Grand Prix de la Tomate

2020



Marmande

*****PERMANENCE*****

Gymnase de Beyssac, Beyssac 47200 Marmande

Horaires dimanche 13 septembre 2020

- 10h00 : Ouverture de la permanence
- 11h45 : Réunion directeurs sportifs
- 12h00 : Signature et présentation des équipes
- 12h45 : Appel des coureurs
- 13h00 : Départ (Face au podium)

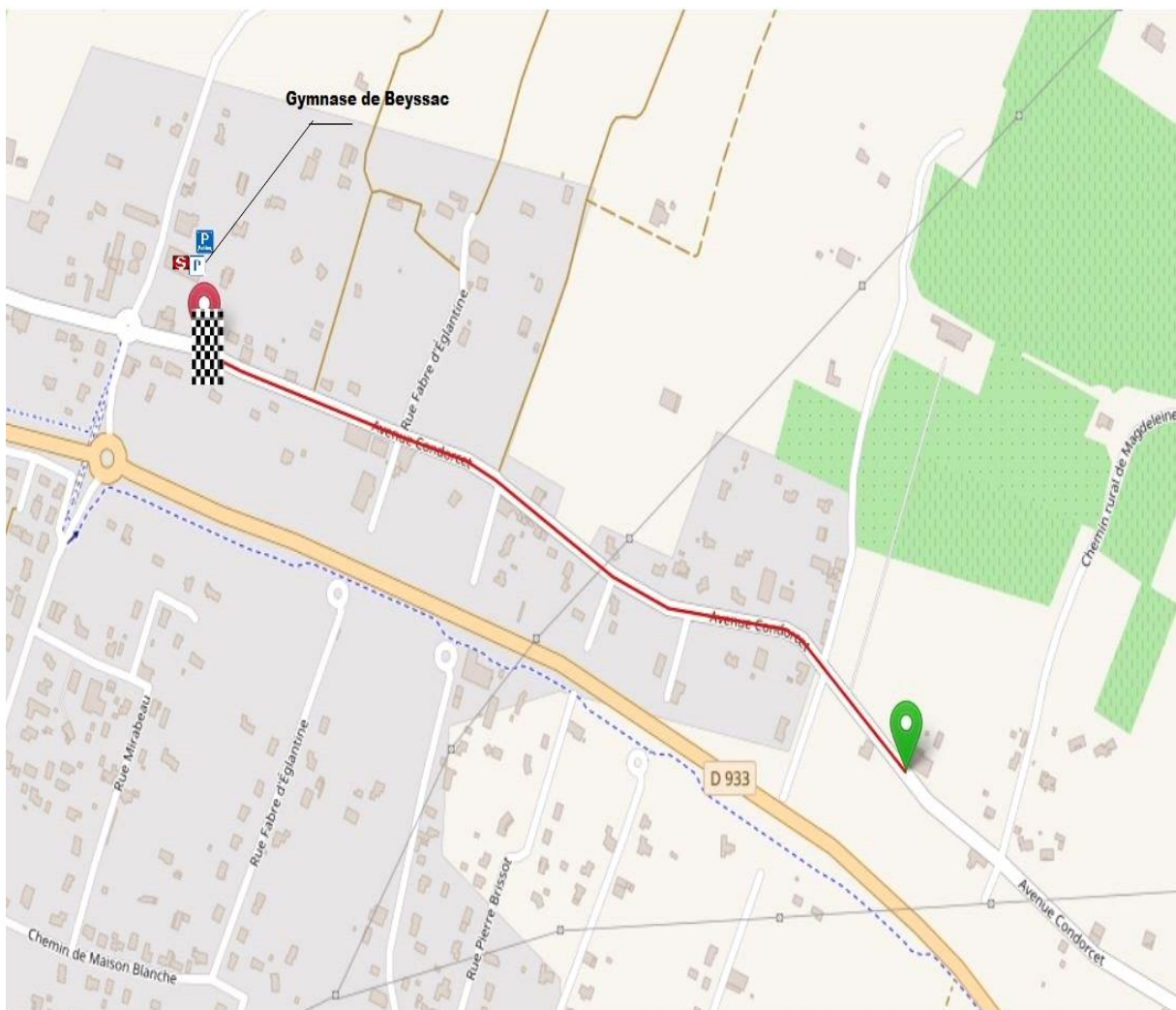
*****PARCOURS*****



*****PROFIL*****



*****ARRIVEE*****



 Signature

 Parking

coureurs

 Permanence

 Arrivée



*****ITINERAIRE*****

*****REGLEMENT*****

REGLEMENT GENERAL DU GRAND PRIX DE LA TOMATE 2020

Article 1 :

Le 69^{ème} Grand Prix de la Tomate, épreuve cycliste nationale, est organisé par le Club Cycliste Marmande-47 sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme.

Il se dispute le dimanche 13 septembre 2020 sur un circuit de 15 km à parcourir 9 fois.

Article 2 :

L'épreuve est ouverte aux coureurs de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie. Le nombre de coureurs est limité à 200.

Les engagements se feront par le site internet de la Fédération Française de cyclisme.

Article 3 :

L'épreuve se déroule par équipe et individuelle. Le changement de roues et de matériel entre équipiers est autorisé.

L'entente en course entre coureurs d'une même équipe est autorisée. Chaque équipe, composée d'au moins 5 coureurs, pourra être suivie par un véhicule technique de son groupe.

Chaque responsable d'équipe doit circuler en course en respectant l'ordre de marche établi lors de la réunion des directeurs sportifs, à 11h45.

Article 4 : Un classement du meilleur grimpeur sera disputé au km 10,8 aux 2^o, 4^o, 6^o e 8^o tours et un classement des points chauds aux 1^o, 3^o, 5^o, 7^o passage sur la ligne.

Article 5 :

Les dossards et les plaques de cadre seront remis aux directeurs sportifs, sur présentation des licences des coureurs à la permanence de 10h00 à 12h00 le dimanche 13 septembre.

Une présentation des coureurs est prévue à partir de 12h.

Article 6 :

Le fait d'être engagé implique que chaque coureur a pris connaissance du présent règlement et qu'il accepte toutes les clauses.

Pour les cas non prévus dans le présent règlement, il est fait appel à l'arbitrage des membres du jury des Commissaires dans le cadre des règlements généraux de la FFC.

Article 7 :

Le barème des pénalités applicable est celui prévu par le règlement de la FFC.

Article 8 :

Le ravitaillement est prévu du 3^{ème} au 8^{ème} tour dans la zone prévue, du km 0,2 au km 1,2. Il doit obligatoirement s'effectuer dans la zone délimitée par l'organisation.

Tout ravitaillement en dehors de cette zone sera sévèrement sanctionné.

Article 9 : Les prix de la course sont les suivants :

762 E sur 20 coureurs.

1er 155-2ème 114-3ème 91-4ème 76-5ème 61-6ème 53-7ème 42-8ème 34-9ème 23-10ème 15-11ème 13-12ème 11-13ème 11-14ème 11-15ème 9-16ème 9-17ème 9-18ème 9-19ème 8-20ème 8

Prix spéciaux 2^ocat :214€ sur 10

Les prix seront versés aux coureurs qui termineront l'épreuve dans les délais.

Article 10 : Contrôle antidopage. Les organisateurs se conformeront à la réglementation antidopage du règlement FFC.

Article 11 : Service médical.

Les soins médicaux en course seront assurés par le service médical mis en place par l'organisateur et cela à partir du moment où les coureurs pénètrent dans l'enceinte du contrôle de départ jusqu'au moment où ils quittent celle d'arrivée.

Article 12 : La signalisation.

La signalisation du parcours est matérialisée par des flèches verticales.

Flamme rouge avenue Condorcet au terme du 10ème tour de circuit.

Article 13 : Tout coureur isolé, pointé à plus de dix minutes du peloton principal, doit, sur ordre des commissaires, s'arrêter et quitter la course.

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant les 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement officiel.

Article 14 : tous les véhicules suiveurs seront sollicités pour porter un invité de l'organisation.

Article 15 : Cérémonie protocolaire.

A l'arrivée, devront se présenter au podium dans les meilleurs délais et en tenue, les 3 premiers de la course, le vainqueur du classement du meilleur grimpeur et du meilleur sprinter.